

Accommodements raisonnables ou déraisonnables?

Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques
d'accommodement liées aux différences culturelles

Par : Madame Linda Doyon, enseignante

Québec, Québec
Le 1er octobre 2007

Présentation

Avant d'amorcer mon mémoire, je prends le temps de me présenter : Je m'appelle Linda Doyon. Je suis citoyenne québécoise d'origine, enseignante au primaire, spécialisée en enseignement religieux et présentement en prolongation de congé de maternité.

Le document sur la consultation suscite grandement mon intérêt. Je dois dire que mon expérience comme enseignante en enseignement religieux catholique et protestant et en enseignement moral au primaire et au secondaire, y est pour beaucoup. Je suis donc très heureuse de pouvoir donner mon opinion pour de cette grande consultation publique.

Points de vue en rapport avec le document

Je trouve le document de *consultation* « *Accommodements et différences : vers un terrain d'entente : la parole aux citoyens* » bien intéressant. Je dois dire que le mécontentement entourant les accommodements raisonnables a redémarré le débat sur la laïcité dans la société québécoise. Cela a lieu dans un contexte de pluralité confessionnelle grandissante vu la dénatalité et l'ouverture de notre province à accueillir des gens de partout dans le monde. Malheureusement, il semble qu'une certaine partie de notre population manifeste une incertitude et un malaise quant au rapport à la religion. Les gens semblent ignorer la portée du changement que veut provoquer la laïcisation ouverte ou intégrale du système québécois. On ne sait plus sur quel pied danser. Les accommodements raisonnables ont débuté à cause de demandes d'une minorité d'immigrants, mais aussi et surtout à cause de quelques québécois qui ont à cœur la déchristianisation du système publique. Cette minorité crie fort et on semble la reconnaître parfois parmi ceux qui font les lois. Je pense ici à ceux qui ont démarré la cause pour changer les noms des écoles, des hôpitaux, des quartiers, des rues pour enlever toute connotation chrétienne. Je pense à ceux qui ont imposé les nouveaux cours d'éthique et cultures religieuses sans consentement des parents qui maintenant n'auront plus le droit de choisir pour leurs enfants les cours qu'ils recevront. Certaines personnes se font un plaisir d'enlever toute manifestation chrétienne afin de se vanter que notre système est laïc. En faisant cela, on balaie de la main toute notre histoire, notre passé. Une grande partie de la population québécoise d'origine canadienne française et beaucoup d'immigrants, comme les Haïtiens, les Polonais, ou les Italiens qui se reconnaissent dans notre héritage, demeurent profondément attachés à la tradition chrétienne. Ils savent que leurs ancêtres portaient une richesse pour les générations à venir. Ils ont été pétris de ces valeurs qui sont, d'après moi, non monnayables et qui les distinguent des autres.

Dans ce mémoire, je ne m'attarderai pas à l'étude des codes du vivre-ensemble pour aménager les différences culturelles. Selon moi, les immigrants semblent à l'aise avec nos valeurs et ce n'est qu'une minorité qui devient bien exigeante en voulant faire de notre Québec une société reproduisant les valeurs religieuses de leur pays. Avant ces histoires d'accommodements raisonnables, il me semble que les gens qui venaient

vivre ici, accueillait notre société avec ses valeurs chrétiennes et envisageait bien la possibilité de vivre ensemble, tout en ne sentant pas leurs besoins et leurs droits réprimés. Les immigrants demeurent une richesse pour nous et il importe de créer des ponts entre nos cultures, sans renier notre histoire et nos valeurs.

Donc, je m'attarderai plutôt, dans ce mémoire, à partager mon opinion sur la laïcité dans notre système et à défendre le droit des parents à la religion pour leurs enfants dans le milieu scolaire, et ce, au nom de la liberté de religion, d'opinion et de la fidélité à notre histoire. Je voudrais dénoncer la laïcité ouverte, celle où il y a une évacuation plus ou moins complète du religieux de l'espace public. J'aimerais que le religieux chrétien qui vient de notre histoire, demeure dans notre espace public. Je voudrais que nous soyons fiers de ces valeurs et qu'elles puissent exister encore longtemps. Je ne souhaite pas, par exemple, que le crucifix soit enlevé de l'Assemblée nationale, que l'on supprime les prières chrétiennes dans les assemblées des conseils municipaux, que l'on supprime les décorations de Noël dans les institutions publiques parce qu'elles pourraient heurter certaines convictions religieuses. De plus, je suis loin de désirer que l'on interdise aux gens de la fonction publique de porter une croix tel que le suggère le Conseil du statut de la femme sous prétexte que cela peut brimer l'égalité homme-femme. Cela est aberrant. La croix est un signe d'amour, de pardon, de don de la vie et non un signe d'inégalité entre les hommes et les femmes. Enfin, je ne souhaite pas que les cours de religion catholique et protestante soient retirés des écoles publiques et privées. Je crois que faire cela brime les parents dans leur droit de choisir et va à l'encontre de la Charte québécoise des droits et liberté.

La laïcité

Dans le document sur la consultation, on définit la laïcité ouverte comme une forme de laïcité visant à bannir la religion des institutions relevant de l'État, tout en y admettant certaines manifestations du religieux. Je ne souhaite pas que la religion soit bannie des institutions, car la majorité de ses occupants sont catholiques. Je ne demande pas que l'Église gère l'État, mais que la collaboration demeure et que la manifestation du religieux catholique aille de soit, sans permission spéciale ni accommodements raisonnables. En voulant promouvoir la laïcisation ouverte ou intégrale, sommes-nous en train de faire ce que nous reprochions à l'Église lorsqu'elle se mêlait trop des affaires de l'État? Sommes-nous en train d'obliger les travailleurs à se comporter comme des civils athées dans la vie publique ?

On peut se demander comment définir le rapport qui devrait prévaloir entre l'État et la religion. Moi, je le vois comme une collaboration. Je ne pense pas qu'il soit souhaitable d'exclure toute trace du religieux de l'ensemble des institutions et des espaces publics. Je ne suis donc pas favorable à appliquer une laïcité intégrale ou ouverte, telle que définie dans le document sur la consultation. Sans favoriser la discrimination, il semble que nous pouvons maintenir des valeurs chrétiennes dans notre société et des représentations de la chrétienté dans les espaces publics tels que dans les écoles, le parlement, les hôpitaux, les parcs, etc. Je pense qu'il importe d'accorder une grande valeur au religieux en tant que patrimoine culturel. On ne doit pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Alors, il importe de conserver un lien avec le

religieux chrétien, les images, les symboles qui font état de la foi chrétienne de notre société. (Croix, statues, chants religieux de Noël, etc.) Sans vouloir redéfinir les pouvoirs et le partage des responsabilités entre l'État et l'Église catholique, j'aimerais que notre société ne rejette pas ce qui est chrétien. Je ne désire pas un retour à l'ingérence de l'Église dans l'État, mais bien une ouverture, une collaboration, un respect et une entente entre ces deux partis.

J'ajouterai que je ne suis pas d'accord avec la description d'une valeur dite québécoise suggérée dans le document de consultation : la laïcité. À propos des valeurs québécoises, j'aimerais remplacer la laïcité par la foi chrétienne. Bien que peu de gens aillent à l'église, beaucoup conservent la foi en Dieu et bâtissent leur vie privée et publique autour des valeurs de la chrétienté. Même si j'attache une importance à la liberté de religion, je ne crois pas qu'il faille se définir comme une société qui n'a pas de religion. On dit que l'État est laïc, mais cela ne suppose pas que la société, les gens qui la constituent soient laïcs. Sinon, où serait la démocratie ? Certains croient, d'autres non, et nous vivons ensemble ainsi. Ce n'est pas la société en général qui ne croit pas en Dieu, mais seulement une partie de la population qui est, selon moi, bien plus petite qu'on ne le pense. Il me semble que les tenants de la société laïque sont comparables à des adolescents qui rejettent leurs parents et donc leur histoire et leurs valeurs. Ne soyons pas une société adolescente, croyons au travail de nos ancêtres, adhérons à leur vision, conservons cet héritage de la foi et des valeurs chrétiennes tels que le partage, l'équité, la justice, la charité, la paix, etc.

Comme société, on doit avoir une proposition claire à présenter aux immigrants. Ce qui fait que ce n'est pas clair, c'est le malaise par rapport au passé religieux. Malheureusement, notre société est prisonnière d'une vision de la religion catholique répandue et acceptée au moment de la révolution tranquille et précédemment du refus global. Sans vouloir nier complètement cette vision et fermer les yeux sur les erreurs et les abus d'autrefois, je crois que cette façon de voir qui s'impose aujourd'hui comme unique vérité face à l'Église québécoise, est incomplète. Peut-on réellement penser que les croyances et les valeurs que portaient nos devanciers leurs aient été imposées de telle manière qu'ils se soumettaient corps et âme à l'enseignement de l'Église sans avoir recours à leur esprit critique et à leur propre expérience de foi? On laisse sous-entendre que nos ancêtres étaient conditionnés à ce point, bâillonnés, réduits au silence. La vie dévouée des religieuses dans les hôpitaux, des prêtres et missionnaires, des frères et sœurs enseignants, semble ne plus avoir de valeur. Tout cela se rejette par de simples arguments portant sur la domination de l'Église dans la société.

Nous avons maintenant l'opportunité de faire une réflexion sans honte de notre passé chrétien afin de ne pas faire de recul dans la liberté religieuse. Je pense que pour assumer notre passé, il faut aussi être capable de regarder le beau et le bon qui proviennent de notre héritage chrétien et qui structurent encore une bonne partie de notre société, de nos valeurs et de nos lois. Pensons seulement à la dignité humaine, au respect du prochain, à l'égalité entre les individus, à la protection du pauvre et du

petit. N'est-ce pas là des valeurs de l'Évangile ? Dans une société pluraliste et de plus en plus individualiste et matérialiste, comment garantir le maintien de ces valeurs humaines fondamentales quand nous nous coupons de leurs origines ? La religion a un effet rassembleur et structurant dans la société.

Malheureusement, plusieurs jeunes de nos écoles secondaires se demandent pourquoi nous payons pour les Amérindiens, pour les gens sur le bien-être social, pour les fumeurs qui développent des cancers, etc. Nos jeunes sont coupés de plus en plus du cadre de référence chrétien qui sous-tend notre société et ne comprennent pas ce qui nous a amenés à promouvoir ces valeurs. Ils se dirigent dangereusement vers la droite, l'individualisme et le racisme.

Droit des parents à la religion

Le contenu doctrinal est devenu une affaire de choix des familles qui constituent notre société. La foi et la religion ne sont pas des choses du passé. La majorité de la population québécoise est en faveur de la transmission des valeurs chrétiennes. Prenons connaissance des sondages qui révèlent que 73% des parents veulent que l'école offre l'enseignement religieux. Malgré tout, le syndicat a incité ses membres à voter pour la sortie de la religion des écoles. L'argument majeur énoncé par celui-ci, démontrait les nombreux problèmes que vivaient certains établissements à Montréal en ce qui a trait au multiculturalisme. On a pris ce problème de quelques-uns et on l'a attribué à la majorité des écoles québécoises. Pourtant, il n'y a aucun pays qui a démontré la pertinence d'enseigner toutes les religions ensemble afin de mieux intégrer les immigrants. Et aucun pays n'a proposé ce qui va se produire dans les écoles du Québec. Et maintenant, que fait-on de la volonté des parents et des enfants ? Les a-t-on oubliés ? L'école est un service pour les familles de notre société. Si on est démocratique, on doit respecter la voix de la majorité. Sinon, c'est à se demander si on ne se retrouvera pas dans un système totalitaire, voir de dictature.

Nous sommes en 2007 et la majorité des enfants sont encore inscrits en enseignement religieux catholique. Malheureusement. M et Mme tout le monde ne crie pas très fort et a tendance à se laisser faire sans croire au pouvoir de leur voix. À travers le brouhaha de notre société de consommation et de productivité, ces gens n'ont pas toujours le temps d'assister à des réunions publiques et de crier haut et fort leurs désirs de conservation des valeurs chrétiennes. Je pense que nous sommes allés trop vite et trop loin dans la déconfessionnalisation et la laïcisation du système scolaire. Nous n'avons pas écouté l'opinion publique et nous nous sommes fait balancer ce projet sans trop savoir d'où cela provenait. Cela n'a jamais été le désir de la majorité. Cette manière de faire brime les parents et les enfants dans leurs droits et va à l'encontre de la liberté de religion. Il est essentiel de conserver dans nos écoles le droit à l'option pour nos enfants lorsqu'il s'agit de tout enseignement portant sur la religion. Enlever aux parents le choix entre les cours d'enseignement moral ou religieux catholique ou protestant dans les écoles primaires et secondaires publiques, c'est bafouer la liberté de religion. C'est une imposition injustifiée et non désirée. Il ne s'agit en rien d'un accommodement raisonnable.

Trace du religieux et accommodement

Par ailleurs, comme je l'ai mentionné précédemment, il ne faut pas exclure toute trace du religieux dans les établissements d'enseignement. Il nous incombe de conserver les symboles religieux qui font état de notre passé sans les cacher et en avoir honte. Pourquoi faudrait-il renier nos propres valeurs en faisant croire que c'est cela accueillir les gens d'une autre religion ? Pourquoi ne pas inviter les immigrants à venir vivre ici en apprivoisant nos valeurs ? Dans le passé, cela s'est toujours bien déroulé, alors pourquoi faut-il en arriver à des accommodements qui m'apparaissent de plus en plus déraisonnables et qui font place à des comportements que je qualifierais d'exagérés. Je pense ici à l'événement où l'on a retiré les gens d'une piste de danse d'une cabane à sucre pour permettre à un petit groupe de musulmans de faire leur prière. Était-ce un manège médiatique pour se faire remarquer ? Était-ce brimer ces gens que de refuser ? Je ne pense pas ! A-t-on brimé les autres qui étaient là ? Peut-être ! Ces groupes religieux minoritaires sont bien conscients que nos valeurs « fou le camp ». Il est compréhensible qu'ils se placent dans la position du demandeur pour en avoir plus. Je compare cela un peu à des enfants rois qui demandent et demandent constamment et cherchent la limite. Il est arrivé le temps de mettre une limite. Pourtant, ceux qui aujourd'hui crient à l'injustice se sont bien accommodés de ce qu'on leur offrait au cours des vingt dernières années. Malheureusement, on ne se tient plus debout, on ne sait plus qui on est, on ne sait plus imposer nos limites. On n'ose plus faire de prières aux assemblées afin de ne pas brimer une petite minorité absente des réunions et pour respecter le principe de laïcité imposé par le gouvernement. Est-ce cela un accommodement raisonnable ? Malgré tout, je pense que respecter les groupes religieux est possible tout en vivant nos valeurs chrétiennes.

Accommodements pour un motif religieux

Par ailleurs, il est important que les demandes fondées sur des motifs religieux soient considérées différemment selon qu'il s'agit du christianisme ou d'autres religions. Dans le contexte québécois, la religion chrétienne doit être favorisée et non cachée ou retirée des espaces publics. Je ne crois pas que toutes les religions doivent être considérées d'égale valeur, car la religion catholique qui est à la base de notre société, devrait avoir préséance sur les autres religions. Je propose donc une primauté du catholicisme dans les institutions québécoises, mais dans le respect des autres religions. La démocratie c'est la majorité qui impose sa loi et comme la plupart des citoyens sont catholiques, il faut le considérer. Peut-on réellement parler de démocratie lorsque c'est une minorité qui impose sa loi et que les droits de cette minorité servent les visées d'un gouvernement qui se veut de plus en plus déchristianisé, c'est-à-dire sans culture religieuse et coupé de ses racines ? Pourtant, selon le recensement de 2001, plus de 90% des Québécois se sont affirmés chrétiens !

Conclusion

Pour terminer, comme bien d'autres nations en Occident, le Québec vit dans la mouvance pluraliste. Les événements récents nous ont montré des malaises et des tensions dues aux pratiques religieuses. Je ne pense pas que cela nous appelle à un rejet de nos valeurs et de notre histoire, mais à un renouvellement et à un raffermissement de celles-ci, à une reconnaissance de notre histoire rattachée à nos racines religieuses. Être terre d'accueil, ne veut pas dire renier ce que l'on est sous prétexte de faire place à l'autre. Si j'allais vivre en Inde, je ne m'attendrais pas à ce qu'on change les lois pour moi ou un petit groupe catholique. Je trouverais de mise de m'adapter à ce milieu et de respecter la pratique de la majorité indienne ainsi que ses lieux publics.

Je désire donc que nous nous levions et que nous n'ayons pas peur d'afficher nos valeurs. La foi et la culture sont intimement reliées. La religion catholique ne veut plus s'ingérer dans les affaires de l'État. Pourquoi faudrait-il alors que l'État impose sa vision laïque jusque dans ses lois, dans nos écoles et à la limite dans nos familles ? Tout cela va à l'encontre de la volonté de la majorité du peuple québécois. La foi et la pratique de la religion ne peuvent pas être seulement du domaine privé puisqu'elles touchent la vie politique et sociale des gens.

Je souhaite une collaboration entre l'Église et l'État avec une préséance de la religion catholique qui est celle de la majorité des familles québécoises. Je souhaite que l'État québécois reconnaisse officiellement ses racines religieuses tout en permettant une primauté des signes chrétiens. Je souhaite que l'expression des croyances religieuses soit tolérée dans l'espace public. Je souhaite le maintien des cours d'enseignement moral et d'enseignement religieux catholique ou protestant dans les écoles ; ce qui permettra de laisser le choix aux parents tout en laissant optionnel le cours d'éthique et culture religieuse au niveau secondaire. Pensons à nos enfants et soyons fiers de notre histoire !

Merci de votre attention.

Linda Doyon

Appuyé par : Normand Giguère, Chantal Fournier, Nancy Gormley, François Poulin, Lucie Allard, Louis Pelletier, Céline Légaré, Michel Landry et Mario Demers.